

Q1 : Pour le bac de pré-filtration, il est dit que l'épaisseur de cailloux est de 10mm, mais le calibre de ceux-ci peut atteindre 16 mm, aurons nous affaire à des galets ?

Rappel des spécifications du Cahier des charges :

Le bac de pré-filtration est constitué d'une zone de cailloux caractérisée comme suit :

- Dimension : 250 mm x 800 mm
- Profondeur du bac : 10 mm
- Épaisseur de cailloux : 10 mm
- Calibre : 6 - 16 mm

R1 : Compte tenu de la profondeur du bac (10 mm) et du calibre des cailloux déposés à l'intérieur (6 à 16 mm), il faut considérer que l'épaisseur indiquée (10 mm) est une épaisseur moyenne, qui peut varier entre 6 mm et 16 mm. Au plus épais, les cailloux ne dépassent pas de plus de 6 mm de la surface du sol de la zone de confinement.